



## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Direction générale de l'offre de soins  
Sous-direction du pilotage de la performance  
des acteurs de l'offre de soins

Bureau PF1 ; Efficience des établissements  
de santé publics et privés

Magali TRIBODET - 01.40.56.65.80

[magali.tribodet@sante.gouv.fr](mailto:magali.tribodet@sante.gouv.fr)

Rajko STOKIC - 01.40.56.53.93

[rajko.stokic@sante.gouv.fr](mailto:rajko.stokic@sante.gouv.fr)

Gilles ANGLES - 01.40.56. 65.95

[gilles.angles@sante.gouv.fr](mailto:gilles.angles@sante.gouv.fr)

La Ministre des affaires sociales et de la santé

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des  
agences régionales de santé (pour mise en œuvre)

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'établissement (pour information)

**INSTRUCTION N° DGOS/PF1/2017/139 du 26 avril 2017** relative à l'organisation des revues de  
projets d'investissement 2017 bénéficiant d'un accompagnement financier de l'échelon national

NOR : AFSH1712754J

Classement thématique : Etablissements de santé - Organisation

**Validée par le CNP le 14 avril 2017 - Visa CNP 2017- 52**

**Publiée au BO :**

**Déposée sur le site [circulaire.legifrance.gouv.fr](http://circulaire.legifrance.gouv.fr) :**

**Catégorie :** Directives adressées par la ministre aux services chargés de leur application

**Résumé :** La présente instruction a pour objet l'organisation des revues de projets d'investissement (RPI) 2017. Ces revues ont pour objectif de s'assurer du respect des engagements pris par les établissements de santé en matière de trajectoire opérationnelle et financière des projets d'investissement validés dans le cadre du comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO), en contrepartie du soutien financier consenti par l'Etat.

**Mots clés :** Evaluation des investissements hospitaliers, comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO), schéma régionaux d'investissement en santé (SRIS), trajectoire financière

**Textes de références :**

- Instruction n° DGOS/PF1/2016/132 du 22 avril 2016 relative à l'organisation des revues de projets d'investissement 2016 bénéficiant d'un accompagnement financier de l'échelon national
- Instruction n° DGOS/PF1/2015/113 du 7 avril 2015 relative à l'organisation des revues de projets d'investissement 2015 bénéficiant d'un accompagnement financier de l'échelon national
- Décret n° 2013-1217 du 23 décembre 2013 relatif au fond pour la modernisation des établissements de santé publics et privés
- Circulaire n° DGOS/PF1/DSS/DGFIP/2013/271 du 5 juin 2013 relative à la mise en place du comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO)
- Instruction n° DGOS/PF1/DGCS/ 2013/216 du 28 mai 2013 relative au cadrage général de la démarche d'élaboration du schéma régional d'investissement en santé (SRIS)

**Annexes :**

- Annexe 1 : Calendrier prévisionnel 2017
- Annexe 2 : Liste des pièces à joindre dans le DIPI SUIVI
- Annexe 3 : Annexe financière
- Annexe 4 : Grille type d'analyse des projets d'investissement en RPI
- Annexe 5 : Tableau de suivi des actions d'efficience

La présente instruction a pour objet de compléter la procédure relative aux revues de projets d'investissement validée en comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO), mise en place en 2015 et décrite dans l'instruction n° DGOS/PF1/2015/113 du 7 avril 2015 relative à l'organisation des revues de projets d'investissement (RPI) 2015 bénéficiant d'un accompagnement financier de l'échelon national.

Il convient de rappeler le rôle majeur des RPI pour le niveau national et régional ainsi que la mobilisation attendue des équipes des ARS pour assurer un pilotage rigoureux des projets d'investissement validés en COPERMO.

L'organisation des RPI 2017 reste inchangée par rapport à l'année dernière. Sont rappelés ci-dessous **les seules modifications apportées cette année :**

- **Le calendrier** des RPI 2017 a été ajusté pour laisser plus de temps aux établissements dans le remplissage de l'outil et en conséquence, aux ARS pour leur analyse. Il est présenté en annexe 1. Les établissements pourront saisir les informations actualisées dans le DIPI SUIVI dès avril 2017.
- **Seules les recommandations formulées en RPI 2016** seront suivies cette année, celles-ci faisant la synthèse des recommandations formulées en COPERMO et en RPI 2015.
- **La liste des pièces à joindre** pour la RPI 2017 a été simplifiée. Elle est présentée en annexe 2.

Outre le remplissage du DIPI SUIVI (<http://dipi.atih.sante.fr>) :

- l'établissement doit compléter la trajectoire financière (annexe 3) et un tableau de suivi des actions d'efficience mises en place par l'établissement (annexe 5), qui seront validés par l'ARS.
  - l'ARS, dans le cadre de son analyse des dossiers, doit remplir la grille d'analyse (annexe 4) et rédiger une note complémentaire (format libre) sur l'avancement du projet, les points d'alerte et de contexte à porter à la connaissance du groupe technique du COPERMO.
- **Les projets déjà livrés** feront l'objet d'un suivi simplifié -sans saisie dans le DIPI - axé sur le suivi de la trajectoire financière.

Les informations demandées pour ces dossiers livrés sont les suivantes :

- l'annexe financière (annexe 3) ;
- en cas de non-respect de la trajectoire financière validée en COPERMO, un plan d'actions de mesures complémentaires et une note de l'ARS devront être transmis pour la RPI dans le même calendrier que les projets non encore livrés.

Chacune des grilles (annexe 4) par projet d'investissement validé en COPERMO sera pré-remplie par la DGOS puis adressée par messagerie aux ARS en amont des revues de projets 2017.

Les revues de projets seront organisées comme l'année dernière avec les nouvelles régions.

Vous voudrez bien me faire connaître les éventuelles difficultés d'application de la présente instruction.

Pour la ministre et par délégation

**signé**

Katia JULIENNE  
La cheffe de service, adjointe au directeur  
général de l'offre de soins, chargée des  
fonctions de directrice générale de l'offre  
de soins par intérim

Pour la ministre et par délégation

**signé**

Pierre RICORDEAU  
Secrétaire général  
des ministères chargés des affaires sociales

La saisie dans le module de suivi de l'outil DIPI SUIVI se réalise selon les étapes suivantes :

- **De mars à mi- avril 2017 :**

**Concernant les projets déjà suivis en RPI :**

- La DGOS complète les conclusions de la RPI 2016 et initialise le dossier pour la RPI 2017.
- L'ARS « valide » le paramétrage (sans saisie) pour donner la main à la DGOS.
- La DGOS complète le paramétrage du suivi du projet en RPI 2017 en lien avec l'ARS. Seules les recommandations formulées en RPI 2016 seront suivies cette année, celles-ci faisant la synthèse des recommandations formulées en COPERMO et en RPI 2015.
- La DGOS valide le paramétrage pour donner la main à l'établissement qui saisit ensuite les informations sur le dossier d'investissement.

**Concernant les projets nouveaux en RPI :**

- L'ARS complète le paramétrage à partir des éléments clés validés en COPERMO. Une fois le paramétrage complété et validé, l'ARS informe les chargés de missions « investissement » de PF1.
- La DGOS valide le paramétrage pour donner la main aux établissements.

- **Entre mi-avril et mi-juin 2017 :**

L'établissement saisit et valide le module de suivi sur le DIPI

- **Entre mi-juin et mi-août 2017 :**

L'ARS analyse et valide les informations saisies par l'établissement, puis complète le DIPI pour donner son avis sur l'avancement du projet. L'ARS « valide » ou « reporte » le dossier sur le DIPI pour que l'établissement puisse modifier la saisie si nécessaire.

- **Entre août et fin septembre 2017 :**

Le groupe technique (GT) du COPERMO analyse les informations saisies dans l'outil par l'établissement et validées par l'ARS. Des échanges sont possibles avec les ARS et la DGOS pour la préparation des RPI.

- **Octobre 2017 :**

Déroulement des revues de projets avec les ARS et le GT du COPERMO.

- **Novembre 2017 :**

Finalisation des comptes rendus en lien avec les ARS et validation par le COPERMO. Préparation de la circulaire budgétaire.

- **Décembre/Janvier 2018 :**

Envoi aux ARS des courriers de notification et du calendrier prévisionnel de délégation des crédits actualisé.

Les dates de chaque RPI devront être validées au plus vite avec les ARS pour organiser notamment les visioconférences pendant le mois d'octobre. Bien entendu, cela n'empêchera pas les échanges intermédiaires sur les dossiers entre les ARS et l'équipe investissement de PF1 au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

## **Annexe 2 : Liste des pièces à joindre dans le DIPI SUIVI**

Les éléments suivants devront être transmis pour examen du suivi des projets d'investissement validés en COPERMO :

- Note de l'ARS (format libre) sur l'avancement des projets, la déclinaison opérationnelle du retour sur investissement et la mise en œuvre des recommandations du COPERMO et/ou du groupe technique lors de la précédente RPI.
- Annexe financière (selon le format joint en annexe 3)
- Grille d'analyse à compléter par l'ARS (selon le format joint en annexe 4)
- Maquette de pilotage des indicateurs d'efficience (selon le format joint en annexe 5)

**Annexe 3 - Annexe financière**

NOM DE L'ETABLISSEMENT	
SIS	
Date de mise à jour du document	

ANNEXE FINANCIERE AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ARS (en €)										Précisions de la DGOS
Comptes budgétaires	Années N-1 à N+X	N-2	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+X...	Taux de croissance annuel moyen	La prévision doit être établie sur 5 ans a minima. L'année N-1 doit correspondre à celle du dernier compte financier approuvé.
	<b>1*) Evolution de la marge brute d'exploitation Compte de Résultat Principal</b>									
C 70 à 75	<b>Produits d'exploitation hors aides financières</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
C 73111, 73112, 73113, 7312, 7722	Dont Produits T2A								#DIV/0!	Conformément aux dispositions de la circulaire du 6 juillet 2012, les produits du compte 7722 retraçant les "LAMDA" sont à retrancher en tant que produits T2A participant au calcul de la marge brute d'exploitation.
C 731181	Dont MIG								#DIV/0!	calcul auto
C 731182	Dont AC (hors aides ponctuelles non reconductibles, hors AC soutien à l'investissement)								#DIV/0!	Doivent être exclues de cette ligne toutes les AC "investissement" (aides nationales ou régionales) et les AC "restructuration et soutien financier aux établissements". A compter de 2013 (transfert des AC hors aides nationales à l'investissement dans le FIR), les montants inscrits sur cette ligne devaient être limités.
C 73137	Dont DAF (hors aides ponctuelles non reconductibles, hors soutien à l'investissement)								#DIV/0!	Doivent être exclues de cette ligne les aides financières non reconductibles allouées au titre d'un soutien budgétaire et les aides à l'investissement
C 73144	Dont produits annuels								#DIV/0!	
C 7471	Dont FIR (hors soutien régional à l'investissement, hors aides financières ponctuelles)								#DIV/0!	Doivent être exclues de cette ligne : à partir de 2013, les dotations FIR correspondant aux "ex-AC investissement" et aux "ex-AC restructuration et soutien financier aux établissements"
Produits du titre 2 compte principal	Dont autres produits de l'activité								#DIV/0!	
Comptes 70 à 75 du titre 3 du compte principal hors FIR	Dont autres produits d'exploitation								#DIV/0!	
Titre 1 charges comptes principal - remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes	<b>Charges d'exploitation</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
C 60 à 65	Charges nettes de personnel								#DIV/0!	Doivent être inscrites sur cette ligne les charges nettes de personnel, c'est-à-dire les charges du titre 1 du CRPP minorées des remboursements pour rémunération ou charges sociales ou taxes constatées au titre 3 de produits
641 compte principal	Dont rémunérations PNM								#DIV/0!	calcul auto
642 compte principal	Dont rémunérations PM								#DIV/0!	Ces 2 lignes visent à retracer l'évolution des rémunérations brutes retracées dans les subdivisions des comptes 641 et 642
Charges du titre 2 compte principal - solde créditeur "variation de stock à caractère médical"	Charges nettes à caractère médical								#DIV/0!	Doivent être inscrites sur cette ligne les charges nettes à caractère médical, c'est-à-dire les charges du titre 2 du CRPP minorées des soldes créditeurs des variations de stock à caractère médical constatés au titre 3 de produits
Charges du titre 3 compte principal - solde créditeur "autres variation de stock"	Charges nettes à caractère hôtelier et général								#DIV/0!	Doivent être inscrites sur cette ligne les charges nettes à caractère hôtelier et général, c'est-à-dire les charges du titre 3 du CRPP minorées des soldes créditeurs des variations de stock à caractère hôtelier et général ainsi que des rabais et ristournes constatés au titre 3 de produits
C 6123+6125 compte principal	Dont part fonctionnement des PPP (C 6123) et crédit-bail immobilier (C 6125)								#DIV/0!	
	<b>Marge brute d'exploitation avant aides financières</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Taux de marge brute hors aides financières CRP	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	<b>Aides financières</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Dont aides financières non reconductibles - soutien ponctuel (AC, DAF ou FIR)								#DIV/0!	Doivent être inscrites ici les aides financières ponctuelles allouées au titre d'un soutien budgétaire (restructuration et soutien financier aux établissements)
	Dont aides soutien régional à l'investissement (DAF ou FIR)								#DIV/0!	Doivent être inscrites ici les aides financières à l'investissement inscrites en compte de résultat et correspondant à du soutien régional (FIR et DAF à partir de 2013)
	Dont AC nationales investissement								#DIV/0!	Doivent être inscrites ici les aides financières à l'investissement maintenues en AC (aides financières nationales issues de plans H2007 ou H2012)
	<b>Marge brute d'exploitation avec intégralité des aides financières</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Taux de marge brute après aides financières	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	<b>Charges de structure (hors 4 hors charges exceptionnelles)</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Dont frais financiers								#DIV/0!	
	Dont amortissements								#DIV/0!	
	Dont provisions								#DIV/0!	
	<b>2*) Evolution de la marge brute d'exploitation entité juridique</b>									
	<b>Marge brute d'exploitation entité juridique</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Dont Marge brute d'exploitation CRP après aides								#DIV/0!	Reprise automatique de la ligne 28
	Dont Marge brute d'exploitation CRA								#DIV/0!	La marge brute d'exploitation des comptes de résultat diverses résulte du même mode de calcul que celui appliqué au compte de résultat.
C 70 à 75 hors 7087 tous CR	Total des produits courants d'exploitation entité juridique (hors 7087)								#DIV/0!	Addition des produits d'exploitation des comptes 70 à 75 de tous les comptes de résultat, hors le compte 7087 (remboursement de frais par les CRPA)
Débits nets des crédits des comptes 60 à 65	Total des charges nettes courantes de fonctionnement								#DIV/0!	Cette ligne correspond au total des charges d'exploitation selon la formule de l'onglet « PGFP CAF » de la maquette officielle ANCRE
	Taux de marge brute entité juridique	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	<b>Taux de marge brute entité juridique hors aides</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	<b>3*) Evolution des résultats d'exploitation - compte principal et compte consolidé</b>									
	Résultat comptable CRP								#DIV/0!	Doit être inscrit ici le résultat comptable du compte de résultat principal (compte financier N-1 et EPRD prévisionnels)
	Total des produits CRP								#DIV/0!	Doit être inscrit ici le total des produits du compte principal (compte financier N-1 et EPRD prévisionnels)
	Résultat comptable CRP en % des produits	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	<b>Résultat hors aides ponctuelles en % des produits</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	Il s'agit du résultat comptable auquel on soustrait les éventuelles aides financières ponctuelles (ligne 25). Ce résultat est ramené aux produits totaux du CRP
	Résultat comptable consolidé (tous CR confondus)								#DIV/0!	Doit être inscrit ici le résultat comptable consolidé de tous les comptes de résultat (compte financier N-1 et EPRD prévisionnels)
	Total des produits consolidés								#DIV/0!	Doivent être inscrits ici le total des produits des comptes de résultat hors 7087
	Résultat comptable consolidé en % des produits	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	<b>4*) Evolution de la charge de la dette</b>									
	<b>Total charge annuelle de la dette</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Dont remboursement contractuel du capital des dettes financières (hors opé. affectées à une option de drage sur une ligne de trésor.)								#DIV/0!	Doit être inscrit ici le remboursement du capital contractuel des emprunts de l'année figurant au compte 15 ainsi que "l'amortissement" annuel du capital des emprunts obligataires remboursable in fine
	Dont charges financières entité juridique								#DIV/0!	Doivent être inscrites ici les charges financières de l'ensemble des comptes de résultat
	Total charge annuelle de la dette en % des produits courants	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	Total charge annuelle de la dette : dette contractée avant le 31/12/N-1								#DIV/0!	
	<b>Encours de la dette en capital</b>								#DIV/0!	Doit être inscrit ici le montant de l'encours de la dette en capital en fin d'année (solde créditeur du compte 16 hors 1688 169 et 1675)
	Encours de la dette en capital en % des produits consolidés	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	calcul auto du taux d'endettement
	Encours de la dette en capital rapporté à la CAF	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	calcul auto de la durée apparente de la dette
	<b>Marge brute disponible après paiement charge annuelle de la dette</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Marge brute disponible en % des produits courants d'exploitation	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	<b>5*) Tableau de Financement</b>									
	<b>Total Ressources</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	<b>1*) Ressources hors dette</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Dont CAF								#DIV/0!	
	CAF en % des produits	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	Il s'agit de la CAF au sens habituel de l'EPRD et du compte financier
	Dont cessions d'actifs								#DIV/0!	
	Dont dotations et subventions investissements FMESP								#DIV/0!	
	Dont dotations et subventions investissements autres								#DIV/0!	
	Dont autres ressources								#DIV/0!	
	<b>2*) Emprunt</b>								#DIV/0!	
	<b>Total Emplois</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	Doivent être inscrites ici les ressources du titre 1 du tableau de financement, hors 16449
	<b>1*) Remboursement dette financière</b>								#DIV/0!	Doivent être inscrites ici les emplois du titre 1 du tableau de financement, hors 16449
	<b>2*) Immobilisations</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Dont opérations Coperna								#DIV/0!	
	Dont autres opérations majeures (non COPERMA)								#DIV/0!	
	Dont opérations courantes								#DIV/0!	
	% de l'investissement courant sur les produits d'exploitation	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	Doivent être inscrites ici les dépenses d'investissement hors immobilier lourd (comptes 20,2135,2145,215,218)
	<b>3*) Autres emplois</b>								#DIV/0!	
	<b>Evolution du FRNG sur l'exercice</b>	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	
	Niveau du FRNG 31/12								#DIV/0!	calcul auto sauf année N-2, à saisir
	FRNG en titre de jours de charges courantes	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	Se référer au mode de calcul retenu dans les TBFEPS
	Niveau du BFR 31/12								#DIV/0!	
	BFR en titre de jours de charges courantes	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	Se référer au mode de calcul retenu dans les TBFEPS
	Niveau de la Trésorerie 31/12								#DIV/0!	
	Trésorerie en titre de jours de charges courantes	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	Se référer au mode de calcul retenu dans les TBFEPS

**Annexe 4 : Grille type d'analyse des projets d'investissement en RPI**

**ARS : XX**

Date :  
XX/XX/2017

**PREPARATION DE LA  
REVUE DE PROJET D'INVESTISSEMENT  
RPI 2017**

Hôpital XX

**Nom du projet : XX**  
*présentation succincte du projet*

Montant de  
l'investissement

**XX M€ TTC TDC**

Montage

**Loi MOP / Conception réalisation**

Date validation du  
COPERMO

**jj/mm/aaaa**

**Synthèse de l'avancement du projet en 2017 :**

- **Éléments de contexte :**
  
- **Points positifs :**
  
- **Points d'alerte :**

**Aides nationales :**

en K€	FMESPP	AC NR	Montant aidé AC	Annuité AC	TOTAL montant aidé
Aides accordées					0
Aides déjà déléguées					0
Aides prévues en dernière circulaire 2017			0		0
Aides restantes à déléguer	0	0	0	0	0
Ctrl	0	0	0	0	0

**I. Respect des recommandations du COPERMO ou des RECOMMANDATIONS formulées suite à la RPI 2016**

<b>Recommandation 1 :</b>	<input type="checkbox"/> Réalisée <input type="checkbox"/> Non réalisée <input type="checkbox"/> En cours <b>Synthèse et commentaire de l'ARS :</b>
<b>Recommandation 2 :</b>	<input type="checkbox"/> Réalisée <input type="checkbox"/> Non réalisée <input type="checkbox"/> En cours <b>Synthèse et commentaire de l'ARS :</b>
<b>Recommandation 3 :</b>	<input type="checkbox"/> Réalisée <input type="checkbox"/> Non réalisée <input type="checkbox"/> En cours <b>Synthèse et commentaire de l'ARS :</b>
<b>Recommandation 4 :</b>	<input type="checkbox"/> Réalisée <input type="checkbox"/> Non réalisée <input type="checkbox"/> En cours <b>Synthèse et commentaire de l'ARS :</b>

**Rappel de la décision prise en RPI 2016 :**

- Maintien des crédits
- Suspension des crédits
- Modification du rythme des délégations
- Modification du montant de l'aide (débasage, arrêt des délégations)
- Tous les crédits ont déjà été délégués

**II. Respect critères techniques du projet**

<b>Le coût :</b>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme <b>Commentaire de l'ARS :</b>			
	<i>A adapter en fonction du nombre de sous-opération</i>			
		<b>Coût du projet validé COPERMO en K€ TTC TDC</b>	<b>Coût du projet en K€ TTC TDC actualisé 2017</b>	<b>Ecart</b>
	Opération 1			
	Opération 2			
	Opération 3			
	Opération 4			



	Opération 5				
	<b>TOTAL</b>			<b>0</b>	
<b>Les surfaces :</b>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme				
	<b>Commentaire de l'ARS :</b>				
		<b>validé COPERMO</b>	<b>actualisé 2017</b>	<b>Ecart</b>	
	<b>Surfaces construites</b>				
	<b>Surfaces restructurées</b>				
<b>Surfaces démolies</b>					
<b>Surfaces cédées</b>					
<b>Le planning :</b>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme				
	<b>Commentaire de l'ARS :</b>				
	A adapter en fonction du nombre de sous-opération				
		<b>Date livraison validée COPERMO</b>	<b>Date livraison actualisée 2017</b>	<b>Ecart</b>	<b>phase</b>
	Opération 1				
	Opération 2				
Opération 3					
Opération 4					
Opération 5					
<b>Les décaissements de</b>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme				

l'établissement :	<b>Commentaire de l'ARS :</b>				
	En K€	Validés en COPERMO	Actualisés en 2017	Etat	En % cumulé
	2012 à 2013				
	2014				
	2015				
	2016				
	2017				
	Sous-total	0	0		
	2018				
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

### III. Respect des critères d'efficience

<b>Le capacitaire</b>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme							
	<b>Commentaire de l'ARS :</b>							
			<b>Capacitaire actuel</b>		<b>Capacitaire futur validé en COPERMO</b>		<b>Capacitaire futur actualisé 2017</b>	
			lits	places	lits	places	lits	places
	<b>M</b>							
	<b>C</b>							
	<b>O</b>							
	<b>SSR</b>							
	<b>TOTAL</b>							

<b>Le taux de chirurgie ambulatoire :</b>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme		
	<b>Commentaire de l'ARS :</b>		
	<b>TCA actuel (date à préciser)</b>	<b>TCA futur (date à préciser) validé COPERMO</b>	<b>TCA futur (date à préciser) validé actualisé 2017</b>

<b>Les blocs opératoires</b>	<input type="checkbox"/> <b>Conforme</b> <input type="checkbox"/> <b>Non conforme</b>																												
	<b>Commentaire de l'ARS :</b>																												
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 15%;">validé copermo</th> <th style="width: 15%;">actualisé 2017</th> <th style="width: 20%;">Ecart</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Nombre de salles</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Nombre d'interventions</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>Nb d'interventions / nb de salles</i></td> <td>#DIV/0!</td> <td>#DIV/0!</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Nombre de salles d'endoscopies</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Nombre d'actes exploratoires</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>Nb d'interventions / nb de salles</i></td> <td>#DIV/0!</td> <td>#DIV/0!</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		validé copermo	actualisé 2017	Ecart	<b>Nombre de salles</b>				<b>Nombre d'interventions</b>				<i>Nb d'interventions / nb de salles</i>	#DIV/0!	#DIV/0!		<b>Nombre de salles d'endoscopies</b>				<b>Nombre d'actes exploratoires</b>				<i>Nb d'interventions / nb de salles</i>	#DIV/0!	#DIV/0!	
		validé copermo	actualisé 2017	Ecart																									
	<b>Nombre de salles</b>																												
	<b>Nombre d'interventions</b>																												
	<i>Nb d'interventions / nb de salles</i>	#DIV/0!	#DIV/0!																										
	<b>Nombre de salles d'endoscopies</b>																												
<b>Nombre d'actes exploratoires</b>																													
<i>Nb d'interventions / nb de salles</i>	#DIV/0!	#DIV/0!																											

<b>IV. Respect de la soutenabilité financière</b>				
<b>Plan de financement</b>	<b>Plan de financement :</b>			
	<b>Commentaire de l'ARS :</b>			
	<b>Nature du financement</b>	<b>Montant (en K€)</b>	<b>Financement garanti à date (Oui/Non)</b>	<b>Montant encaissé par l'établissement</b>
	<b>A/Autofinancement (CAF)</b>			
	<b>B/Cession</b>			
	<b>C/Subventions en capital :</b>			
	dont : Nationales (FMESPP, AC NR)			
	ARS			
	Collectivités territ.			
	FEDER			
	Autres			
	<b>I.Total apports en capital (A+B+C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Emprunt classique			
	Emprunt institutionnel (CDC, BEI, AFD...)			
	<b>II.Total Emprunts</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total financement du projet (I + II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	Montant de l'aide cible à recevoir par l'établissement (annuité x 20 ans)	Total de l'annuité prévue	Aides reçues en cumul à date	
Aides nationales en exploitation (AC R)				
Aides régionales en exploitation (AC R)				
<b>Préciser la date de la cession :</b>				

	<p><b>PGFP validé par l'ARS :</b></p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non																											
	<p><b>EPRD validé par l'ARS :</b></p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non																											
<b>Gains RSI</b>	<p><input type="checkbox"/> Conforme  <input type="checkbox"/> Non conforme</p> <p><b>Commentaire de l'ARS :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;"></th> <th style="width: 25%;">Gains validés COPERMO</th> <th style="width: 25%;">Gains actualisés 2017</th> <th style="width: 25%;">Ecart</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Gain 1</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Gain 2</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Gain 3</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><b>TOTAL</b></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> </td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		Gains validés COPERMO	Gains actualisés 2017	Ecart	Gain 1				Gain 2				Gain 3				<b>TOTAL</b>										
	Gains validés COPERMO	Gains actualisés 2017	Ecart																									
Gain 1																												
Gain 2																												
Gain 3																												
<b>TOTAL</b>																												
<b>Taux de marge brute hors aide</b>	<p><input type="checkbox"/> Conforme  <input type="checkbox"/> Non conforme</p> <p><b>Commentaire de l'ARS :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">TMB actuel (date à préciser)</th> <th style="width: 33%;">TMB futur validé COPERMO (date à préciser)</th> <th style="width: 33%;">TMB futur actualisé 2017 (date à préciser)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	TMB actuel (date à préciser)	TMB futur validé COPERMO (date à préciser)	TMB futur actualisé 2017 (date à préciser)																								
TMB actuel (date à préciser)	TMB futur validé COPERMO (date à préciser)	TMB futur actualisé 2017 (date à préciser)																										
<b>Evolution du titre 1</b>	<p><input type="checkbox"/> Conforme  <input type="checkbox"/> Non conforme</p> <p><b>Commentaire de l'ARS :</b>  <u>Les formules de calcul sont à actualiser en fonction des dates dans le tableau Excel ci-dessous</u></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">Validé en COPERMO</th> <th colspan="3">Actualisé en 2017</th> </tr> <tr> <th>Valeur actuelle (date à préciser) en M€</th> <th>Valeur cible (date à préciser) en M€</th> <th>Taux annuel d'évolution sur la période (dates à préciser)</th> <th>Valeur actuelle (date à préciser) en M€</th> <th>Valeur cible (date à préciser) en M€</th> <th>Taux annuel d'évolution sur la période (dates à préciser)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Recettes Titre 1 (produits T2A)</td> <td></td> <td></td> <td>#DIV/0!</td> <td></td> <td></td> <td>#DIV/0!</td> </tr> <tr> <td>Dépenses Titre 1</td> <td></td> <td></td> <td>#DIV/0!</td> <td></td> <td></td> <td>#DIV/0!</td> </tr> </tbody> </table>		Validé en COPERMO			Actualisé en 2017			Valeur actuelle (date à préciser) en M€	Valeur cible (date à préciser) en M€	Taux annuel d'évolution sur la période (dates à préciser)	Valeur actuelle (date à préciser) en M€	Valeur cible (date à préciser) en M€	Taux annuel d'évolution sur la période (dates à préciser)	Recettes Titre 1 (produits T2A)			#DIV/0!			#DIV/0!	Dépenses Titre 1			#DIV/0!			#DIV/0!
	Validé en COPERMO			Actualisé en 2017																								
	Valeur actuelle (date à préciser) en M€	Valeur cible (date à préciser) en M€	Taux annuel d'évolution sur la période (dates à préciser)	Valeur actuelle (date à préciser) en M€	Valeur cible (date à préciser) en M€	Taux annuel d'évolution sur la période (dates à préciser)																						
Recettes Titre 1 (produits T2A)			#DIV/0!			#DIV/0!																						
Dépenses Titre 1			#DIV/0!			#DIV/0!																						

**Annexe 5 : Tableau de suivi des actions d'efficience**

Nom de l'établissement :	
Nom du Projet :	
Date de la mise à jour du document :	

	Existant	Cibles	Variation
Nombre de lits			0
Nombre d'ETP			0
dont PM			0
dont PNM			0
Taux de marge brute hors aide			

2014			
projeté	réalisé	variation	% atteinte cible
		0	

2015			
projeté	réalisé	variation	% atteinte cible
		0	

2016			
projeté	réalisé	variation	% atteinte cible
		0	

2017			
projeté	réalisé	variation	% atteinte cible
		0	

	Existant	Cibles	Cibles nationales
TO Médecine			95%
TO Chirurgie			95%
TO Obstétrique			85%
IP-DMS Médecine			0,95
IP-DMS Chirurgie			0,95
IP-DMS Obstétrique			0,95
Taux de chirurgie ambulatoire (TCA)			

2014	
projeté	réalisé

2015	
projeté	réalisé

2016	
projeté	réalisé

2017	
projeté	réalisé

	Existant	Cibles	Variation
Nombre de lits			0
Nombre d'ETP			0
dont PM			0
dont PNM			0
Taux de marge brute hors aide			

2018			
projeté	réalisé	variation	% atteinte cible
		0	

2019			
projeté	réalisé	variation	% atteinte cible
		0	

2020			
projeté	réalisé	variation	% atteinte cible
		0	

2021			
projeté	réalisé	variation	% atteinte cible
		0	

	Existant	Cibles	Cibles nationales
TO Médecine			95%
TO Chirurgie			95%
TO Obstétrique			85%
IP-DMS Médecine			0,95
IP-DMS Chirurgie			0,95
IP-DMS Obstétrique			0,95
Taux de chirurgie ambulatoire (TCA)			

2018	
projeté	réalisé

2019	
projeté	réalisé

2020	
projeté	réalisé

2021	
projeté	réalisé